

ANNEXE B

TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL REALISES PAR SYSTHEN

Cette annexe vise la relation contractuelle dans laquelle SYSTHEN s'engage à fournir au client des prestations de services qui implique de traiter des données à caractère personnel du Client. Dans ce contexte, et au sens du RGPD, SYSTHEN a le rôle de « responsable de traitement », et le Client a le rôle de « sous-traitant ».

Les clauses qui suivent ont donc pour objet de définir les conditions dans lesquelles SYSTHEN, en tant que responsable de traitement, confie au Client, en tant que sous-traitant, des opérations de traitement de données personnelles à effectuer pour son compte.

Cette annexe a pour objet de déterminer les engagements que chaque Partie prend afin de se conformer à l'ensemble des lois et réglementations applicables en matière de protection des données personnelles et notamment avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « **RGPD** »).

Cette présente annexe fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente qui réglementent la relation d'affaires entre SYSTHEN et le Client.

1. Finalité du traitement

SYSTHEN collectent les données relatives à l'identité et les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse électronique, adresse postale, fonction, collaborateurs à contacter, etc.) ainsi que toutes autres informations qui sont nécessaires à l'exécution du contrat de service ou de vente.

Certaines informations sont nécessairement à fournir à SYSTHEN. A défaut de la faire, SYSTHEN ne pourra pas contracter avec le Client, exécuter ses obligations contractuelles ou fournir ses services.

Les traitements mis en œuvre par SYSTHEN :

Finalité	Sous-finalité éventuelle	Base légale
Gestion des contrats	Commandes, livraisons, exécution du service ou fourniture du biens	Exécution du contrat
	Obligations comptables (factures et paiement), fiscales notamment	Obligation légale
	Gestion des précontentieux, contentieux	Intérêt légitime
	Gestion des réclamations du service après-vente et des garanties	Exécution du contrat
Réalisation d'enquête de satisfaction et d'études clients	Comprenant sondages, tests produits, statistiques de vente réalisées	Intérêt légitime

Finalité	Sous-finalité éventuelle	Base légale
Opération de prospection	Par voie électronique (en vue de l'envoi de courriel, SMS, automate vocal notamment)	Consentement
	Par voie postale ou intervention humaine	Intérêt légitime
	A destination de professionnels	Intérêt légitime
	Pour des biens et des services analogues	Intérêt légitime
	Réalisation d'actions de prospection commerciale et de marketing (messages publicitaires, jeux concours, parrainage, promotion, sondage)	Intérêt légitime

2. Destinataires

Sont destinataires des données à caractère personnel collectées :

- Le personnel de SYSTHEN habilité du service commercial, du service Support, du service chargé de la relation clientèle, des services administratifs, des services logistiques et informatiques
- Le personnel de nos sous-traitants
- Les organismes institutionnels, les auxiliaires de justice, les officiers ministériels dans le cadre de leur mission de recouvrement de créances

3. Localisation des données SYSTHEN

SYSTHEN traite les données personnelles collectées au sein de l'Union Européenne

4. Durée de conservation

Finalité	Durée(s) de conservation
Commandes, livraisons, service après-vente	Durée de la relation contractuelle
Obligations comptables et fiscales	Sous forme d'archive intermédiaire = durée légale de conservation 10 ans pour obligation comptable
Gestion des précontentieux et du contentieux	Durée de la prescription liée
Opérations de prospections	Jusqu'au retrait du consentement ou 3 ans à compter du dernier contact
Gestion d'une liste d'opposition	3 ans à compter de l'exercice du droit au minimum
Cession de données par voie électronique	Jusqu'au retrait du consentement
Cession de données uniquement pour contacter les personnes par téléphone ou voie postale	Jusqu'à l'exercice du droit d'opposition
Conservation du numéro de carte bancaire pour faciliter les achats ultérieurs	Jusqu'au retrait du consentement ou la date d'expiration de la carte bancaire